

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2007**

**Délibération**  
**n° 2007.11.399**

**Contrat Urbain de  
Cohésion Sociale :  
mission de  
diagnostic de  
prévention de la  
délinquance 2007**

**LE VINGT TROIS NOVEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 novembre 2007**

**Membres présents :**

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Guy DUPUIS, François ELIE, Annie FOUGERE, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD

**Ont donné pouvoir :**

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Bernard CONTAMINE à Jean BOUGETTE, Jean-Yves DE PRAT à Jean MARDIKIAN, Louis DESSET à Bernard SAUZE, Jean DUMERGUE à Alain PIAUD, Martine FAURY à Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE à Denis DOLIMONT, Jean-Pierre GRAND à Lionel MERONI, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS, Jean-Jacques SYOEN à François ELIE

**Excusé(s) :**

Michel BRONCY, Philippe BERTHET, Patrick RIFFAUD, Gilles VIGIER

**Excusé(s) représenté(s) :**

DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE / POLITIQUES  
SOLIDAIRES

Rapporteur : **Monsieur CHARRIER**

**CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE : MISSION DE DIAGNOSTIC DE PREVENTION DE  
LA DELINQUANCE 2007**

Les travaux préparatoires du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) en matière de prévention ont montré le manque de coordination des interventions et de coopération des acteurs.

Par ailleurs, la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance institue de nouveaux outils de prévention à disposition des maires et le décret n°2007-1126 du 23 juillet 2007 ré-organise les instances de prévention de la délinquance et redéfinit leur composition.

Ainsi, les partenaires du CUCS ont envisagé un diagnostic permettant d'établir le bilan des activités et de proposer dans le nouveau cadre réglementaire, des modalités de fonctionnement entre opérateurs, entre domaines de la prévention spécialisée et de la prévention de la délinquance, entre échelles territoriales des communes et de l'agglomération.

Cette mission préfigurera un plan d'action pour un éventuel nouveau contrat local de sécurité.

La ComAGA a été désignée pour porter cette expertise d'un coût total de 20 000 € HT (23 920 € TTC).

Un comité de suivi associant l'Etat, la ComAGA, le département et les villes d'Angoulême et de Soyaux, signataires du CUCS suivra le déroulement de cette étude.

Vu l'avis favorable commission développement solidaire du 24 octobre 2007,

Vu l'avis favorable de la commission finances – programmation du 5 novembre 2007,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 15 novembre 2007,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le principe de conduire une mission de diagnostic de prévention dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

**DE DONNER** un avis favorable au lancement du marché de mission de diagnostic de prévention.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter une subvention de l'Etat dans le cadre du Fonds d'Intervention de Prévention de la Délinquance (FIPD) à hauteur de 80 % du coût total HT.

**DE DESIGNER** Monsieur Bernard CHARRIER pour représenter la ComAGA au comité de suivi du déroulement de l'étude.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – article 617 – rubrique 824 .

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b> <b>04 décembre 2007</b>	<b><u>Affiché le :</u></b> <b>04 décembre 2007</b>